MERS-les-Bains

Mer et lumières

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION - AUTOMNE 2008 - N° 26

DES MAISONS POUR TOUS A MERS

PAGE 6

La Fête des Baigneurs
> Pages 15 à 18

La route pénétrante portuaire
> Pages 12 et 13

L'occupation à Mers en photos
> Pages 22 et 23

> PRATIQUE

MAIRIE DE MERS-LES-BAINS
Avenue Pierre et Marie Curie
80350 Mers-Les-Bains
Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61
Service social : 02 27 28 06 63
Services techniques : 02 27 28 24 35
Email : servicetechnique.merslesbains@wanadoo.fr
Secrétariat de M. le Maire : 02 27 28 06 69 (sauf mercredi)

Accueil :

Lundi	de 08 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi au jeudi	de 08 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 08 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Samedi	de 10 h 00 à 12 h

> VOS ELUS

- **MAQUET Emmanuel**, *Maire, Conseiller Général*
  Permanence : le samedi de 10 h à 12 h,
  En semaine, sur rendez-vous.
  Email : *emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr*
  - Permanence cantonale le dernier vendredi du mois de 14 h à 16 h à Ault et différentes communes du canton, se renseigner -

- ADJOINTS DÉLÉGUÉS -

- **THOMIRE Christian**
  (*culture, associations, défense contre la mer*)
  Le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
  Email : *christian.thomire@ville-merslesbains.fr*

- **DELEPINE Michel**
  (*cohésion sociale, patrimoine, secteur sauvegardé et cimetière)*
  Le mardi (horaires au 02 27 28 06 63)
  Email : *michel.delepine@ville-merslesbains.fr*

- **LETU Rose**
  (*affaires scolaires)*
  Le matin sur rendez-vous
  Email : *rose.letu@ville-merslesbains.fr*

- **DOUILLET Régine**
  (*Enfance, jeunesse et adolescence*)
  Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous
  Email : *regine.douillet@ville-merslesbains.fr*

- **ALLEGRAND Jean-Louis**
  (*environnement, cadre de vie, propreté et fleurissement des quartiers)*
  Sur rendez-vous
  Email : *jean-louis.allegrand@ville-merslesbains.fr*

- **BECQUET Didier**, (*services techniques)*
  Sur rendez-vous au 02 27 28 24 35
  Email : *didier.becquet@ville-merslesbains.fr*

> DIVERS

> **Médiathèque,** r. Doumer tél. 02 35 50 08 46

> **Cybersite,** r. Doumer tél. 02 35 50 88 68

> **Centre-loisirs Les Tilleuls**
56 rue Dumont tél. 02 35 86 23 48

> **Piscine**
Rue du 19 mars 1962 tél. 02 35 86 24 51

> **Garderie Les Moussaillons**
Ecole Curie tél. 02 35 86 20 80

> **Atelier d'Art municipal** *(Salle du Portillon)*
Dessin, peinture tél. 06 60 43 51 37
Sculpture tél. 06 73 50 92 05

> **Ecole de Musiques Municipale**
rue Maurice Dupont tél. 02 35 50 73 44

> **Ecole Primaire Jules Verne-Les Tilleuls**
rue Jules Verne tél. 02 35 50 67 16

> **Ecole Maternelle Pierre et Marie Curie**
Avenue Curie tél. 02 35 86 20 80

> PERMANENCES

> **Assistante sociale** : lundi de 14 h à 17 h (Sur RDV auprès du centre médico-social de Ault au 03 60 03 42 10.)

> **Consultation des nourrissons** :
les 1er et 3ème lundis de 14 h à 17 h.

> **Sécurité sociale** : le mardi de 14 h 30 à 16 h 30.

> **CRAM** : sur rendez-vous au 06 08 97 89 59.

> **Mission locale** : le 2ème Mercredi de 14 h à 17 h.

> **Caisse d'allocations familiales** : en Mairie de Friville-Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h.

> TOURISME

> **Office de Tourisme****
rue Jules Barni tél. 02 27 28 06 46

GENDARMERIE 02 35 86 14 66 OU LE 17
URGENCES SANTÉ 15 - POMPIERS 18
CENTRE ANTI-POISON 0 825 812 822

> COMMUNICATION

> **Service Communication**
en mairie tél. 02 27 28 06 60
Email : ***servicecommunication@ville-merslesbains.fr***

MERS-*Les-Bains, Mer et Lumières…*
Magazine d'information municipale, trimestriel gratuit
VILLE DE MERS-LES-BAINS - HÔTEL DE VILLE -
AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - 80350 MERS-LES-BAINS
TÉL : 02 27 28 06 60 - FAX : 02 27 28 06 61
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : MR LE MAIRE DE MERS
CONCEPTION (RÉDACTION ET PHOTOS, INFOGRAPHIE) :
SERVICE COMMUNICATION RICARDO BOIMARE

MAQUET Emmanuel
Maire,
Conseiller général

EDITO

Mesdames, Messieurs, chers Mersoises et Mersois,

Avec cette rentrée 2008, les souvenirs de la saison sont déjà bien loin, mais pour vos élus il convient toujours de tirer les enseignements de la période estivale. Cet été nous avons rencontré une difficulté liée à la réalisation des travaux de défense contre la mer : l'accessibilité à la plage. Nous allons donc devoir imaginer des solutions pérennes, tout en sachant que nous sommes face à la mer, et que nous savons, à Mers mieux que quiconque, que la force des vagues et des tempêtes ne nous permet pas de fantaisie. L'autre enseignement de cette saison 2008 est que la réglementation en vigueur sur la cueillette des moules doit évoluer puisque le gisement est maintenant reconstitué. Nous avons à plusieurs reprises interrogé les Affaires Maritimes, nous insisterons.

Cette édition de notre journal municipal vous présente également le projet de pénétrante routière. Depuis des décennies les équipes municipales successives ont voulu faire avancer ce dossier. La phase «étude» étant maintenant terminée, nous sommes en l'attente des décisions des collectivités partenaires pour savoir si nous pouvons continuer à travailler. Je tiens à redire à l'ensemble de la population que nous ne finaliserons pas ce projet au profit des riverains de la route départementale 1015 et au détriment des habitants de la rue du 4 septembre. Notre logique n'est pas d'opposer les habitants les uns aux autres. Si cette route doit se réaliser, elle le sera dans des conditions acceptables par tous.

Depuis quelques jours, nous avons lancé l'opération «Le Clos des Salines». Notre collectivité a fait un choix courageux et audacieux. Notre projet de ville prévoit dans ses priorités la construction de nouveaux logements. La difficulté est de permettre à tous de devenir propriétaires. Avec le dispositif du «pass-foncier» nous permettrons à bon nombre de jeunes d'accéder à la propriété.

Enfin, un moment important en cette période de rentrée est l'arrivée des feuilles d'impôts locaux. Contraints de rembourser les dettes considérables contractées par de précédentes équipes municipales, nous avons souhaité maintenir les taux d'imposition au niveau de l'année précédente.

Cet exercice n'est pas facile puisqu'il consiste à comprimer les dépenses pour affecter 20.000 € supplémentaires chaque mois au remboursement de la dette. Je suis conscient, comme vous, que cela est injuste et que l'erreur remonte à 20 ans, mais nous n'avons, hélas, pas le choix.

Je vous souhaite à tous une très bonne rentrée 2008, et vous confirme la disponibilité de vos élus pour continuer à faire avancer notre belle commune.

Votre Maire et conseiller général.

INVITATION

LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VOEUX AVEC LA POPULATION SE DÉROULERA LE VENDREDI 9 JANVIER 2009 À 18 H À LA SALLE DES FÊTES. TOUS LES MERSOIS Y SONT CORDIALEMENT INVITÉS.

ABORDS DE L'EGLISE : meilleure accessibilité

Le parvis de l'église et ses abords ont été repensés. En terme d'esthétique mais aussi d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite avec la suppression de marches. Résultat satisfaisant.

Profitant des travaux de reprise complète de la voirie de la rue de la Falaise, l'équipe municipale a mené une réflexion sur l'aménagement du parvis de l'église Saint-Martin.

Des marches ont été supprimées afin de renforcer l'accessibilité au portail principal, les niveaux ont été repensés pour un meilleur traitement du pluvial (plus d'écoulement en provenance de la rue de la Falaise...).

Tout près de là, c'est une partie de l'ancien jardin du presbytère qui a été aménagée afin de dégager un plus grand espace, propice à une meilleure perception d'ensemble de la belle façade restaurée de l'édifice religieux.

Des plantations ont aussi été effectuées afin de rendre ce lieu plus agréable visuellement et plus accueillant. La rue de la falaise, les escaliers éclairés, le parvis, la ruelle des matelots et la rue Barni forment désormais un fort bel ensemble.

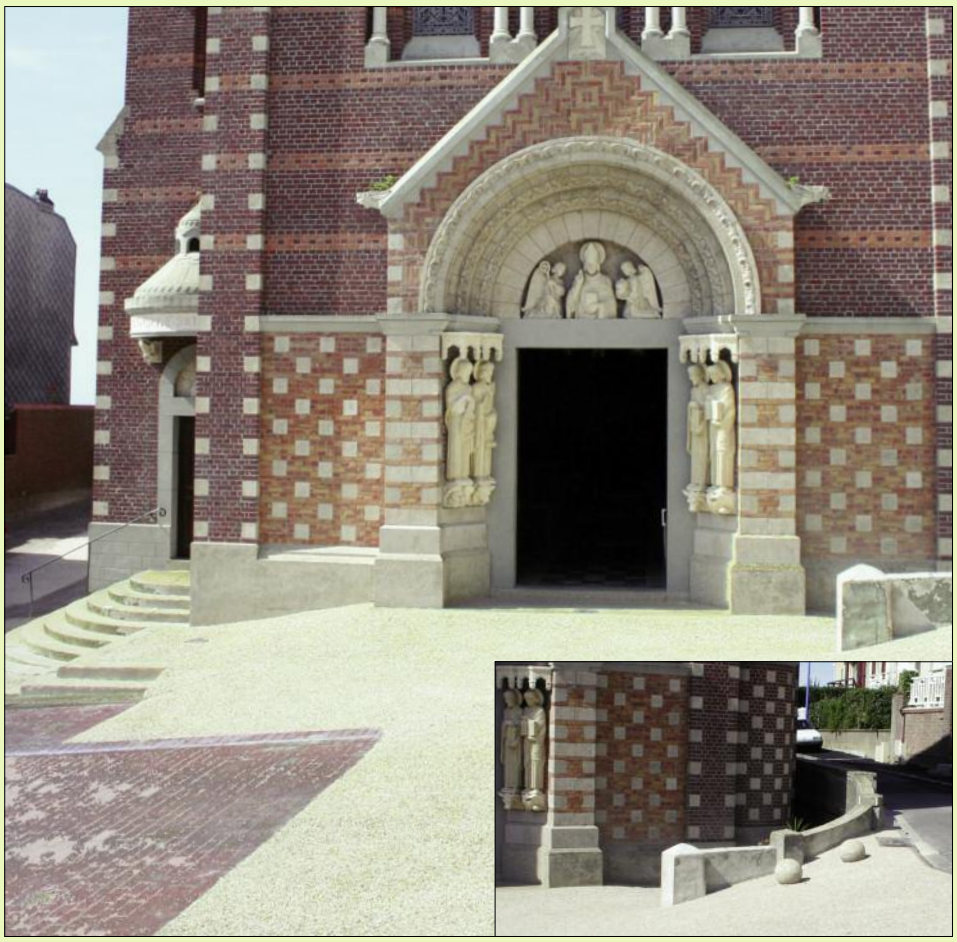

Sécurité

C'était un point noir dont l'aménagement était demandé depuis des décennies par les riverains. La ruelle des matelots, qui sépare le coteau de l'église de la rue Jules Barni, ne bénéficiait pas d'un éclairage public adéquat. Peu rassurante, la ruelle, qui mène de la rue de l'église à la rue Barni ou à l'esplanade, a donc été dotée de reverbères, en écho à l'équipement lumineux des escaliers de l'église. Une attention à destination des usagers.

Sécurité

La véritable entrée d'origine de l'école Jules Verne a été entièrement refaite, ceci dans le cadre des travaux de remise aux normes engagés par la municipalité, et elle vient d'être validée par la Commission Sécurité. Jusqu'alors les enfants entraient par la cour via l'impasse du Froc, ils entreront maintenant comme à l'origine. Des barrières de sécurité ont donc été posées pour empêcher une sortie directe sur la route...

Mise aux normes

Effectués grâce à un chantier d'insertion et suivis par l'adjoint aux services techniques Didier Becquet, les travaux de redistribution des sanitaires et douches, mais aussi des vestiaires du club nautique, propriété de la commune, sont achevés. Garçons et filles ont donc chacun leur espace. Ces travaux vont également permettre d'accueillir dans de bonnes conditions le championnat de France Extrême Glisse fin octobre...

Histoire

Le buste de Pierre Lefort trône fièrement sur la place depuis son inauguration en 2007. Il restait à achever le pourtour avec un enrobé de qualité et des bordures de trottoir abaissées (personnes à mobilité réduite), à l'éclairer avec des projecteurs enterrés et à lui ajouter des mâts pour les drapeaux picard, Français et Mersois. C'est désormais chose faite. Et à la mi-septembre, ce sont les inscriptions d'origine qui ont été repeintes...

Signalétique

Depuis 1993 environ, une signalétique spécifique au secteur sauvegardé réglait la circulation du quartier balnéaire. Il s'agissait de petits modules de pierre reconstituée présentant des sens interdits en céramique. Bien qu'esthétiques, ces modules, usés, n'étaient toutefois pas aux normes. Il leur a donc été préféré des panneaux classiques mais dont l'arrière est peint en beige afin de limiter leur impact visuel. C'est mieux ainsi...

Mise en lumière

Le rond-point de Froideville, qui dessert l'hypermarché Auchan et la zone commerciale d'entrée de ville, est régulièrement fleuri et décoré, l'hiver avec des sapins ou l'été avec des arbustes et autres compositions. Cet excellent travail du service des espaces verts vient d'être particulièrement mis en valeur par un judicieux éclairage nocturne diffusé par des projecteurs bien intégrés. Une façon bien sympathique d'entrer dans Mers-les-Bains...

PISCINE MUNICIPALE DE MERS-LES-BAINS

Horaires d'ouverture au public
Période Scolaire :
Le mardi et le jeudi de 17 h 30 à 19 h 30,
le samedi
de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Période des vacances scolaires :
Le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi
de 10 h à 12 h et de 15 h 15 à 18 h.
Leçons de natation :
Prendre RDV avec les Educateurs sportifs

UNE RENTRÉE calme et sereine

▶ Les petits mersois entament une nouvelle année scolaire, ceux accueillis à l'école Jules Verne bénéficient de locaux entièrement rénovés et remis aux normes...

Directeur du groupe scolaire primaire Jules-Verne - Les Tilleuls, Christian Avisse note une rentrée satisfaisante. Les effectifs augmentent avec 188 élèves ont été accueillis sur les deux sites du groupe scolaire.

Les classes sont toutefois chargées avec une trentaine d'enfants, un impact prévisible qui a de fait généré une demande d'ouverture de classe. L'inspection de l'éducation nationale fera connaître sa réponse.

L'école Jules Verne a fait l'objet d'important travaux financés par la municipalité et l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Etat (DGE) soit 45 % (voir ci-dessous), et c'est avec plaisir que tous ont réintégré des locaux agréables et aux normes. L'étude surveillée est poursuivie, du soutien mis en place, des projets éducatifs devraient être proposés tout au long de l'année (théâtre, équitation, etc)...

DEPENSES :	Travaux réalisés sur exercice 2007 :	225 719.88 € ht
	Travaux réalisés sur exercice 2008 :	149 662.40 € ht
	soit :	375 382.28 € ht
RECETTES :	Dotation globale d'Etat (subvention) :	140 882.00 € ht
	Soit part communale :	234 500.28 € ht

Ecole maternelle

Directrice de l'école maternelle Curie, Mme Corinne Couvelard a accueilli 101 élèves, 10 de moins qu'en 2007, ainsi qu'une nouvelle collègue, Mme Denise Louvet. Celle-ci assure l'enseignement des Moyens-Grands en remplacement de Mme Mabille, retraitée. Mme Fauquembergue gère les Moyens-Grands, Mme Geoffroy les Petits-Moyens et Mme Couvelard les petits et tout-petits. De menus travaux ont été réalisés durant l'été...

Collège

Rentrée sereine également au collège Joliot-Curie et pour le principal Robert Dumur, qui a accueilli 230 élèves. Deux nouveaux professeurs rejoignent l'équipe, un certifié en Sciences et vie de la terre, Mr Romain Revaux, et un auxilliaire en Lettres Classiques (Français et Latin), Melle Magali Leroux.
En mathématiques, deux professeurs qui ont déjà enseigné à Mers reviennent cette année, il s'agit de Mrs Othman Chahir et Benoît Pannier.
Robert Dumur se réjouit aussi du maintien d'une assistante d'éducation pour trois ans, Marie-Astrid Stopel qui est une ancienne élève du collège, et de la création d'un demi-poste d'assistant pédagogique dont le recrutement est en cours. Côté travaux, le centre de documentation et d'information (CDI) va être refait à neuf d'ici noël, son mobilier sera changé pour environ 43 000 euros à la charge du Conseil Général. Des travaux de mise aux normes électriques ont aussi été menés ainsi qu'une réfection des plafonds.

VISITE DES LOCAUX RENOVES DE

L'ÉCOLE PRIMAIRE JULES VERNE

Le samedi 20 septembre, les mersois, les parents d'élèves, les enseignants et les élus municipaux ont été nom-breux à participer à la visite organisée de l'école, récemment totalement rénovée par la municipalité. Nous vous avions régulièrement tenus informés du chantier, dont nous vous donnons le financement en page précédente. A la rentrée, élèves et enseignants ont réintégré des locaux agréables et aux normes...

LA MAISON A 15 € par jour, c'est possible

La loi Boutin et le Pass Foncier peuvent permettre à des familles de devenir propriétaires sans apport personnel et à raison de 15 euros par jour. En avant les jeunes !...

Le précédent projet "Les Jardins du Vert-Coteau" a été redessiné afin de mieux prendre en compte le dispositif Boutin pour les primo-accédants. Le futur quartier, "Le Clos des Salines", sera semblable à la présentation ci-dessous.

Document non contractuel

La maison individuelle reste le rêve de nombreux ménages, de jeunes couples qui démarrent, un Français sur trois ayant pour projet l'achat ou la construction d'une maison, afin de concrétiser le projet d'une vie : offrir un toit aux siens, à ses enfants, s'assurer un capital pérenne en travaillant.

La solution pourrait être la maison à 15 euros par jour. Lancée par l'Etat elle permet, grâce à la formule du "Pass-Foncier", de payer d'abord la maison (voir ci-contre) sur une période de 25 années maximum, puis le terrain grâce à un financement assuré par le 1% Logement.

Cela peut permettre à des ménages de réaliser leur rêve car, en fonction des droits APL et de la composition de la famille, le projet est pratiquement à la portée de tous. D'autant que le droit au prêt peut aussi être accordé aux personnes qui ne sont pas propriétaires de leur résidence principale au cours des deux dernières années (cela peut être le cas par exemple d'un ménage recomposé). Ce sont en fait les conditions remplies pour l'accès au Prêt à Taux Zéro (PTZ). Et comme le disait mi-septembre le président de l'Union des Maisons Françaises (UMF) Christian Louis-Victor, "Le TGV de l'accession à la propriété s'arrête à nouveau dans la gare des petits accédants".

> Qu'est-ce-que le Pass Foncier ?
Grâce à des conventions, les partenaires sociaux du 1% logement ont mis en place un nouveau dispositif d'accession à la propriété en 2 temps, le PASS FONCIER, qui permet aux ménages primo-accédants, sous conditions de ressources, de différer l'acquisition du terrain. L'accédant paie d'abord la construction de la maison neuve et ensuite le terrain lorsque le prêt principal de la construction est remboursé. Le ménage conserve la possibilité d'acheter son terrain à tout moment.

> Conditions pour le Pass Foncier :
1) être primo-accédant de sa résidence principale, 2) être éligible à une aide à l'accession sociale à la propriété d'une ou plusieurs collectivités locales de 3000 à 4000 €, 3) avoir des revenus fiscaux respectant les plafonds de ressources du PSLA (prêt social location accession).

> Avantages du Pass Foncier ?
Le dispositif permet de bénéficier d'une réduction de la TVA à 5,5 % avec doublement du prêt à taux zéro et remboursement du terrain au terme de l'opération. En cas de difficultés financières pendant la durée du portage, le PASS FONCIER offre deux sécurités supplémentaires : 1) Le rachat de la maison par la structure de portage, 2) en place, sachant que le CIL/CCI s'efforcera chaque fois que possible de garantir aux ménages concernés le maintien dans les lieux.

Simulation

EXEMPLE DE FINANCEMENT D'UNE MAISON SUR LE LOTISSEMENT "LE CLOS DES SALINES" (*)(**)

Hypothèse : un couple et deux enfants, avec un revenu mensuel de 1500 €, souhaitant devenir propriétaire sans apport financier personnel.

Plan de financement :

Prix de la maison :	128 145 €
Remboursement avec le prêt à taux zéro : (sur 25 ans)	613 € par mois
Assurance sur prêt :	35 € par mois
Remboursement mensuel :	648 € par mois
A déduire :	
Allocation personnalisée au logement (APL)	159 € par mois
Crédit d'impôt	35 € par mois
Remboursement mensuel définitif : (648 € - 159 € - 35 €)	452 € par mois

soit : (**) Simulation à titre d'exemple et non contractuelle) **15,06 €** par jour

(*) Achat du terrain intervenant au terme du remboursement du prêt principal.

PASSATION de commandement

L'adjudant-chef Philippe Ducroix succède au major Patrice Mopin et prend la responsabilité des 25 sapeurs pompiers hommes et femmes du corps mersois...

La passation de commandement entre le major Mopin, désormais retraité, et l'adjudant-chef Philippe Ducroix s'est déroulée le 30 août à la salle des fêtes en présence du conseil municipal, de Mr le maire et conseiller général Emmanuel Maquet, ainsi que de nombreuses autorités locales et départementales.

Etaient présents le président du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme (SDIS 80) Pierre Linéatte, le chef des pompiers de la Somme le colonel Marc Dehédin ainsi que le lieutenant-colonel Flipo, chef de groupement.

Pierre Linéatte, Président du SDIS 80, Mr le maire, Le lieutenant-colonel Flipo, chef de groupement, le major Mopin et son successeur l'adjudant-chef Philippe Ducroix...

Après avoir rappelé tout l'attachement de la population et des élus au centre Mersois, Mr le maire donnait un aperçu de son importance en rappelant que Mers est une commune touristique et balnéaire avec des besoins spécifiques. Engagé volontaire en 1974, une vocation familiale, Patrice Mopin a gravi tous les échelons, nommé major en 2002 et jusqu'à sa retraite cette année. Il sera nommé Lieutenant honoraire d'ici peu.

Quant à Philippe Ducroix, 37 ans, fils du major et ancien chef de corps de Eu Alain Ducroix, engagé volontaire en 1989, il a lui aussi un parcours important et une solide formation côtière. "Il a toute notre confiance, nous lui souhaitons la bienvenue à Mers" a conclu Mr le maire.

Des chiffres

Composé de 25 hommes et femmes, le corps mersois a assuré **450** sorties diverses en 2007, dont 280 en véhicule d'assistance aux victimes (VSAV). Fin août 2008, les pompiers avaient effectué **368** sorties, dont celle effectuée lors de l'importante coulée de verre du four de SGD, sans oublier l'incendie du gymnase du collège, contre lequel ils se sont battus avec l'aide de leurs voisins, ce qui a permis de sauver l'ossature du bâtiment.

Parcours

Agé de 37 ans, adjudant-chef depuis 2004, le nouveau chef de centre n'est pas un inconnu. C'est le fils du major Alain Ducroix, ancien chef de centre de Eu et dont le père était lui aussi pompier. Chef d'équipe chez SGD-Mers, incorporé depuis 1989, titulaire d'une médaille militaire après son service en tant que pompier sur une base aérienne, Philippe Ducroix a gravi les échelons et suivi de nombreuses formations.

LE CENTRE-LOISIRS

Dirigé par James Doumen, celui-ci a ponctué le mois de juillet de plusieurs activités dont un camp en Auvergne. Le mois d'août a lui aussi été riche en animations de toutes sortes, avec le succès entre autres du spectacle de Hip-Hop proposé place du Marché avec d'autres centres de la région.

Ateliers périscolaires les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 h. La prise en charge des enfants se fait dès la sortie des écoles par les animateurs. Tarifs : 6 € par mois soit le matin ou le soir, 9 € par mois pour le matin et le soir.

Garderie Les Moussaillons les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h à 8 h 35 et de 16 h 45 à 19 h.

Les Mercredis, ouverture du centre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Inscriptions dès maintenant au 02.35.86.23.48 ou sur place, 56 rue André Dumont

L'ATELIER

Cours d'arts plastiques

Ville de Mers-les-Bains

L'atelier d'arts plastiques se trouve juste en face de la mairie, au sein de la salle du Portillon.

- ADULTES -

ATELIER PEINTURE À L'HUILE

Ce cours pour tous niveaux est orienté vers la maîtrise des techniques de l'huile et du dessin.

Horaires : mardi 9 h 30 à 11 h 30, ou 14 h 30 à 16 h 30, ou 19 h à 21 h.

ATELIER SCULPTURE

Modelage et taille directs pour tous

Horaires : Mercredi 16 h-18 h, 18 h 30 - 20 h 30

- ENFANTS -

PEINTURE, COLLAGE, DESSIN, MODELAGE

Ateliers aux aspects ludiques et créatifs, petits groupes de 12 enfants maximum. Matériel fourni sur place. Initiation à l'aquarelle.

Horaires : mardi 17 h à 18 h, ou 18 h à 19 h

TARIFS

Mersois : 1 atelier : 20 €, 2 ateliers : 30 €.

Hors commune : 1 atelier : 60 €, 2 ateliers : 90 €. Inscriptions durant les cours.

Cette nouvelle année sera marquée par un coup de projecteur sur les plus belles réalisations, fruit de deux années d'enseignement artistique : **les 27, 28 et 29 mars 2009, les œuvres seront exposées au rez-de-chaussée de l'espace Prévert**. A bientôt.

Fabienne Meyer (sculpture) 06.73.50.92.05
Stéphanie Roix (peinture) 06.60.43.51.37

Equitation

DU NOUVEAU au centre équestre !

Entre tradition et modernité : Le Centre Equestre vient d'être racheté par un couple, Marion et Alexandre Franquis. Ceux-ci veulent rénover le centre et proposer de nouvelles activités ...

La municipalité souhaite la bienvenue à un jeune couple, Marion et Alexandre Franquis, nouveaux propriétaires depuis début août du centre équestre de la Rue Dumont.

Nous ne pouvons que nous réjouir, en effet, de la poursuite de cette activité sympathique et au potentiel local et touristique fort.

Le jeune couple a déjà procédé à quelques travaux de remise à niveau et d'entretien des installations qui sont opérationnelles. L'objectif est bien sûr de développer l'activité, mais aussi de proposer du nouveau, par exemple une écurie de propriétaires ou encore un parking pour les vans.

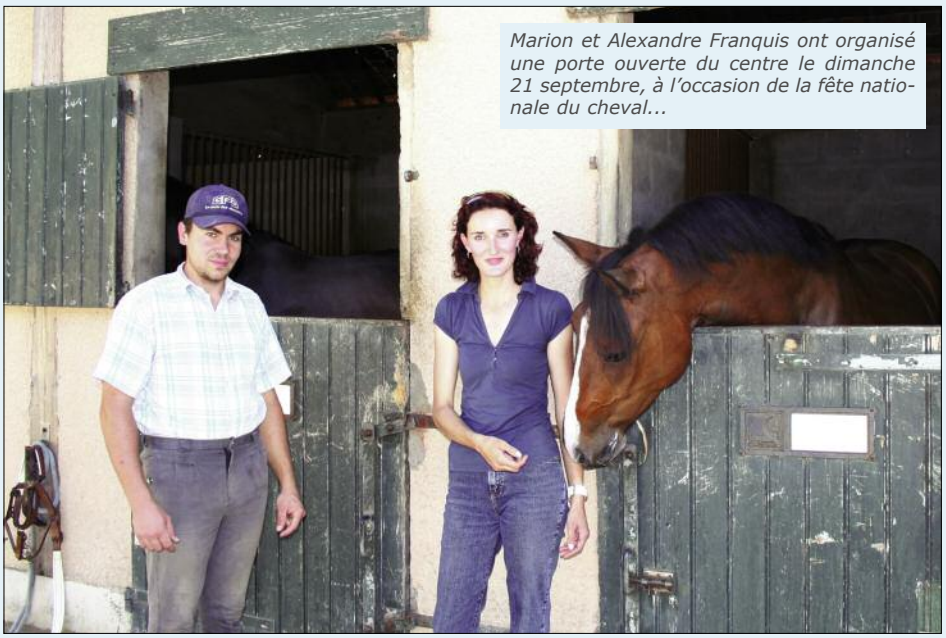

Marion et Alexandre Franquis ont organisé une porte ouverte du centre le dimanche 21 septembre, à l'occasion de la fête nationale du cheval...

MERS-LES-BAINS EQUITATION

Marion et Alexandre FRANQUIS
104 Rue André Dumont
80350 MERS-LES-BAINS
02 35 50 71 16 / 06 60 80 84 64
marion.franquis@orange.fr
http://www.mers-les-bains-equitation.fr

Manège

Le centre équestre possède des installations complètes et bien entretenues, comme ici le grand manège couvert. Le sol d'une salle a dû être refait, d'autres équipements ont nécessité une simple remise en peinture. L'objectif est de proposer un équipement pratique, propre et bien rangé...

Lecture

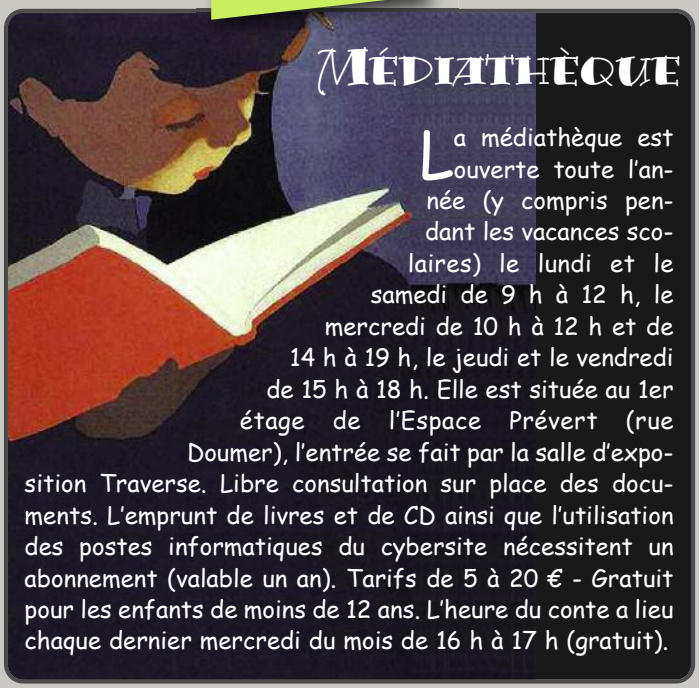

Médiathèque

La médiathèque est ouverte toute l'année (y compris pendant les vacances scolaires) le lundi et le samedi de 9 h à 12 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le jeudi et le vendredi de 15 h à 18 h. Elle est située au 1er étage de l'Espace Prévert (rue Doumer), l'entrée se fait par la salle d'exposition Traverse. Libre consultation sur place des documents. L'emprunt de livres et de CD ainsi que l'utilisation des postes informatiques du cybersite nécessitent un abonnement (valable un an). Tarifs de 5 à 20 € - Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. L'heure du conte a lieu chaque dernier mercredi du mois de 16 h à 17 h (gratuit).

COURSE DES GARCONS DE CAFE : cet évènement sympathique et organisé en partenariat entre le Café Parisien et la municipalité avec l'aide de Béatrice Guinvarch est toujours un moment privilégié, qui marque un peu la fin de la saison d'été. L'édition 2008 a bien fonctionné et le public s'est fait plaisir, tout comme les participants. C'était le but.

Centre-loisirs

HIP-HOP : le centre-loisirs des Tilleuls et ses animateurs et animatrices ont réalisé une véritable prestation cet été à l'occasion de la Battle Hip-Hop organisée sur la place avec la collaboration des différents centres de loisirs que compte la Communauté de Communes. Le public a été fort nombreux à assister aux danses des enfants. Une superbe soirée...

Cérémonie

UN HOMMAGE a été rendu le 1er septembre aux troupes Canadiennes du prestigieux Régiment de la Chaudière, qui sont entrées dans Mers pour la libérer le 1er septembre 1944 à 13 h 45, il y a 64 ans. Pour l'occasion un authentique casque Canadien était entre autres présenté par l'adjointe Régine Douillet.

Aînés

BONNE RENTREE aussi pour nos aînés, qui organisaient début septembre une 2ème réderie des vieilles dentelles qui a été un succès complet avec de nombreux exposants et une affluence forte de visiteurs à la salle des fêtes. Félicitations pour le dynamisme du club. Les aînés ont repris le chemin de la salle des fêtes pour leurs activités du jeudi après-midi.

Nouba

FESTIVAL DE MUSIQUE : "La Nouba de l'O'brien", organisée par l'association du même nom, a permis d'animer la ville durant trois jours avec des groupes de qualité. Les bénévoles se sont investis autour du responsable Stéphane Picard, pour un succès total.

Cinéma

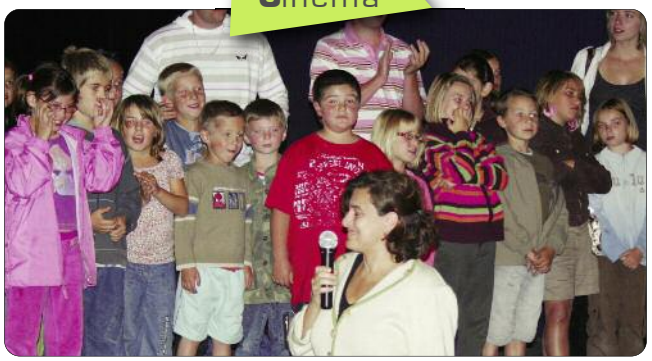

"UN ÉTÉ AU CINÉ", mis en place par le service culturel municipal, a permis des ateliers cinéma au centre-loisirs, avec notamment la participation de la réalisatrice Patricia Bardon. Les jeunes mersois se sont exprimés face à la caméra et ont pu se voir lors d'une projection finale au ciné Gérard Philipe.

1er diplôme

FELICITATIONS : Plusieurs jeunes Mersois titulaires du diplôme national du brevet des collèges et quelques-uns de leurs parents ont été reçus en mairie par Mr le maire Emmanuel Maquet et l'adjointe aux affaires scolaires Rose Letu afin de les féliciter pour leur travail. La dernière édition du dictionnaire Larousse illustré leur a été offerte. "C'est une façon de vous féliciter et surtout de vous encourager à poursuivre. Le diplôme du brevet est le premier diplôme que l'on peut obtenir et vous l'avez eu. J'espère que vous conserverez le réflexe d'utiliser le dictionnaire grâce à ce bel outil que nous avons le plaisir de vous offrir aujourd'hui" indiquait Mr le maire. Les jeunes ayant reçu un dictionnaire sont Thibaut Cagny, Alexandre Champion, Morgan Digard, Alyssa Lauradoux, Vincent Rousselin, Florent Dubois, Audrey Lefebvre, Mathilde Meresse, Nicolas Porwol, Pauline Debeaurain, Marie Huray et Elodie Jacquet.

Noces d'or

LES ÉPOUX LUC ont été reçus par Mr le maire pour leurs Noces d'or. Cette cérémonie symbolique marque cinquante ans d'union, officialisée le 26 juillet 1958 à Méricourt, et consacre les valeurs du couple et de la famille. Dès 1951 le couple s'installe à Mers et Mr Luc est verrier chez Desjonquères jusqu'en 1991. Membres actifs de différentes associations d'alors, les époux Luc comptent 4 enfants et 12 petits enfants.

LES EPOUX AUBRY ont eux aussi célébré leurs 50 ans d'union. Huguette Aubry travaille très tôt dans le commerce. Mère de quatre enfants, elle est conseillère municipale de 1993 à 2001, membre de la commission des affaires sociales. Son mari André entre en 1962 à Saint Gobain Desjonquères jusqu'à sa retraite en 1993, soit 31 ans en 4x8. "Vous êtes des personnages connus et reconnus de notre cité" soulignait Mr le maire.

Centenaire

MME LUCIENNE BOINET a fêté ses 100 ans aux côtés de Mr le maire, qui est allé lui rendre visite chez sa petite-fille à St-Blimont. Mme Boinet, qui a eu cinq enfants, a vécu longtemps rue Lucien Leducq, est issue d'une famille connue et reconnue à Mers, liée notamment à la famille Pichereau mais aussi à l'entreprise Delabie. Son mari était cheminot, d'où la présence également de Louis Ginfray ce jour-là. Toute l'équipe municipale lui souhaite un bon rétablissement après une fracture dûe à une mauvaise chute.

Pavillon Bleu

MERS ayant été labellisée une troisième fois cette année "Pavillon Bleu", la municipalité a organisé quatre visites découverte de la faune et de la flore, mais aussi de la géologie de l'espace naturel, avec le Centre d'initiation à l'Environnement (CPIE). Coquillages, galets et rythmes des marées ont été évoqués de façon passionnante avec les visiteurs.

LA PENETRANTE PORTUAIRE et industrielle

Lancée en 1997, l'étude de la future route, dite pénétrante portuaire et industrielle, progresse. Explications...

Le dossier de la route pénétrante portuaire, dont l'étude a été lancée en 1997 par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tréport, progresse.

Malgré la mise en service de la rocade d'Eu (RD925) qui a permis de désengorger le centre-ville d'Eu et de mieux desservir les accès nord et sud de Mers-les-Bains et du Tréport, l'accroissement du trafic dans la vallée rend de plus en plus difficile l'accès au port et aux centres urbains de ces deux villes.

Le trafic du port du Tréport varie de 350 000 à 400 000 tonnes/an de marchandises et draine un flux journalier de **200 à 300 poids lourds sur la RD 1915**.

La verrerie SGD, 1ère entreprise mondiale de flaconnage, génère un transit de **110 à 140 PL /jour sur la RD 1015** auxquels s'ajoutent les trafics liés aux entreprises de la vallée et aux commerces du centre-ville.

Cette situation implique donc un important trafic de poids lourds qui empruntent globalement les RD 1915 et RD 1015 qui sont les principaux axes urbains du Tréport et de Mers-les-Bains. Ces routes desservent également les deux stations balnéaires.

Outre les nuisances inévitables, cela conduit à une insécurité routière très marquée dans un secteur à forte vocation touristique.

Objectifs et besoins auxquels le projet doit répondre

Le projet de créer une nouvelle liaison Est-Ouest dans la vallée vise donc à répondre aux objectifs suivants :

- Améliorer l'accessibilité du port, de sa zone industrielle et notamment de l'importante usine SGD,
- Améliorer la desserte portuaire des zones d'activités locales et à venir,
- Irriguer la future zone d'activité en cours d'aménagement sur Mers,
- Désenclaver la zone industrielle d'Eu,
- Desservir le futur lycée d'Eu,
- Améliorer la sécurité et le cadre de vie des riverains en réduisant la circulation des poids lourds sur les axes urbains existants,
- Favoriser l'accès des touristes dans les centres urbains par les voies existantes.

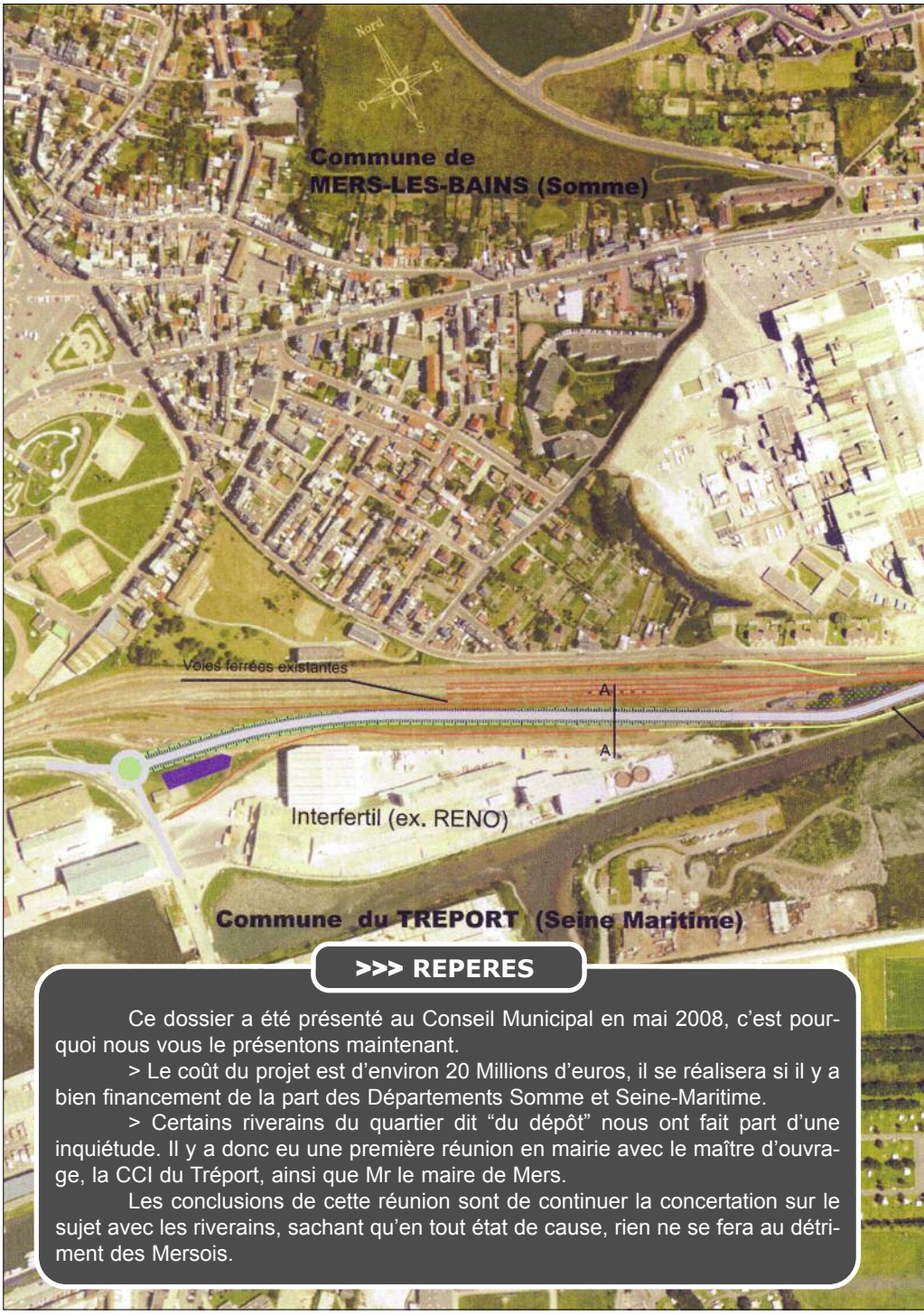

>>> REPERES

Ce dossier a été présenté au Conseil Municipal en mai 2008, c'est pourquoi nous vous le présentons maintenant.

> Le coût du projet est d'environ 20 Millions d'euros, il se réalisera si il y a bien financement de la part des Départements Somme et Seine-Maritime.

> Certains riverains du quartier dit "du dépôt" nous ont fait part d'une inquiétude. Il y a donc eu une première réunion en mairie avec le maître d'ouvrage, la CCI du Tréport, ainsi que Mr le maire de Mers.

Les conclusions de cette réunion sont de continuer la concertation sur le sujet avec les riverains, sachant qu'en tout état de cause, rien ne se fera au détriment des Mersois.

Le maître d'ouvrage est la Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Normand Picard.

L'enquête publique devrait avoir lieu en 2009, suivraient différentes procédures, entre autres de déclaration d'utilité publique.

Le tracé a été proposé par le bureau d'études techniques SODE-REF (voir photo aérienne ci-dessus), en prenant en compte toutes les contraintes à la fois financières, environnementales et urbaines.

Celui qui vous est présenté ci-dessus paraît le moins contraignant et permet de préserver à la fois la sécurité et l'environnement naturel et résidentiel voisin tout en atteignant l'objectif recherché.

En 1997, les communes d'Eu, le Tréport et Mers-les-Bains ont demandé à l'unanimité de leur Conseil Municipal que le projet de désenclavement de la zone d'activités à vocations portuaire et industrielle de Mers-les-Bains et le Tréport fasse l'objet d'une inscription par le Département de la Somme, en partenariat avec le Département de Seine-Maritime et au titre des investissements.

Les commissions permanentes des Conseils Généraux de Seine-Maritime et de la Somme, lors de la réunion du 4/9/1997, se sont montrées favorables à ce projet. Le démarrage des études liées au projet de création de la Pénétrante a fait l'objet de délibérations le 15 décembre 1998 de la part du Conseil Général de Seine-Maritime et du 30 novembre 1998 de la part de celui de la Somme.

La maîtrise d'ouvrage des études préalables est assurée par la Chambre de Commerce et d'Industrie : un comité de pilotage composé de la C.C.I, des services techniques des deux départements, de représentants des Directions Départementales de l'Equipement de la Seine-Maritime et de la Somme ainsi que des représentants des communes de Eu, Le Tréport et Mers-les-Bains, a été constitué afin de lancer et suivre les études préalables.

Les études préliminaires ont été réalisées en 2000. Elles ont consisté à établir un diagnostic de l'état actuel des aspects socio-économiques et environnementaux de l'aire d'étude, et à analyser et comparer les possibilités d'aménagement en fonction des études de trafic, de sécurité et des impacts socio- économiques et environnementaux. L'analyse multicritères a permis de définir un tracé présentant le meilleur compromis sur ces plans techniques.

Le projet aura une incidence positive évidente sur le trafic et la sécurité, puisque la pénétrante permettra de soulager les voies existantes, situées dans des zones résidentielles denses.

La capacité du carrefour de Froideville sera également augmentée avec la création d'entrées à deux voies sur le giratoire et la création de deux voies directes de tourne à droite permettant d'éviter ce carrefour.

Le projet permettra de fluidifier la circulation sur des axes situés en zone résidentielle, ce qui limitera de fait l'exposition de la population.

Concernant les éventuelles nuisances sonores, des mesures d'atténuation sont envisagées. Une étude spécifique permettra de déterminer la localisation et la nature des protections acoustiques à prévoir.

LES CHAMPIONNATS de France *Extrême glisse*

Du 26 au 30 Octobre, votre commune accueille les futurs grands champions français de windsurf.
Un évènement nautique et festif à ne pas rater !

Organisé par le Comité Départemental de Voile de la Somme (CD 80) et le club Mersois de planche à voile "Glisse Sensation Mers" (GSM) en partenariat avec la Municipalité, le Championnat de France accueillera 190 coureurs âgés de 14 à 20 ans.

Du spectacle en perspective, puisque parmi eux se trouvent les futurs grands champions français de windsurf.

Parallèlement à la compétition sportive, seront proposés des animations et ateliers ludiques autour d'un village des partenaires.

LES OBJECTIFS

Réussir ce Championnat jeunes par l'accueil, l'organisation des compétitions sur l'eau et l'animation à terre, faire découvrir (ou redécouvrir !) les sports de glisse, valoriser la Côte Picarde, la région et la ville de Mers-les-Bains, accueillir un large public et le sensibiliser au message inhérent à ce sport de nature : l'environnement. Tels sont les objectifs.

LE PROGRAMME

Dimanche 26 octobre :

- Accueil, confirmations des inscriptions, vérifications des licences *FFVoile*,
- Procédure de Jauge,
- Manche d'entraînement.

Lundi 27 octobre :

- 1ère journée de course,
- Cérémonie d'ouverture (18h), Concert Pop-Rock,
- Soirée des partenaires, Concert Jazz.

Mardi 28 octobre :

- 2ème journée de course,
- Soirée des entraîneurs.

Mercredi 29 octobre :

- 3ème journée de course,
- Repas des Coureurs,
- Animations, Concert Pop-Rock.

Jeudi 30 octobre :

- 4ème journée de course,
- Cérémonie de clôture, proclamation des résultats, remise des médailles FFVoile et Trophées.

(Ce programme peut varier en fonction des conditions météorologiques).

Fleurissement

Plusieurs Mersois ont participé au concours des maisons fleuries organisé par l'Office de tourisme. Le président Loucif et Mr le maire ont souligné leurs efforts, qui rejoignent ceux de la municipalité. "Tout notre soutien et nos félicitations aux participants, mais aussi à tous ceux qui fleurissent leur maison ou leur balcon" a indiqué Mr le maire. Maison avec jardin : 1) Guy Docoche, 2) Anne-Marie Sannier, 3) Alain Gros. Maisons avec cour ou balcon : 1) Micheline Gervais, 2) Thérèse Dion, 3) Christian Harlaut, consolation : Pascal Gyde. Commerces : 1) Etap'Hôtel avec Mr et Mme Clochard, 2) Jean-Pierre Monchaux coiffeur, 3) mini-golf, Mme Marcassin.

Moules ?

Mis en place depuis 2001, un arrêté n° 102/2001 de la Direction Régionale des Affaires Maritimes de Haute-Normandie, compétente à l'époque sur le secteur par délégation, interdit la cueillette des moules dite "familiale" (pêche de loisirs) ainsi que la cueillette semi-professionnelle ou professionnelle sur le site 80-06, soit celui de Mers-les-Bains jusqu'au Bois de Cise. Cette décision avait été prise à l'époque afin de permettre aux bancs mouliers, fortement mis à mal soit par une cueillette intensive soit par l'usage du rateau, de se reconstituer. La municipalité a souhaité faire le point de la situation et, en accord avec les Affaires Maritimes, a demandé à l'IFREMER de procéder à un comptage de renouvellement des bancs mouliers. Si le résultat est positif, les Affaires Maritimes de Boulogne-sur-Mer pourraient alors s'orienter vers un assouplissement de l'interdiction...

LA FÊTE DES BAIGNEURS 2008 : un succès

▶ La fête des Baigneurs a de nouveau été un formidable succès. Retour en images sur une des plus belles éditions depuis sa création il y a six ans...

Véritables danseuses professionnelles, les "filles de Melle Clairette" ont incarné à merveille l'esprit "french Cancan" de la musique d'Offenbach. Le spectacle du samedi soir s'est achevé aux pieds du public avec les enfants.

Le traditionnel accueil des voyageurs en gare a été le prétexte d'un splendide défilé, comme à l'époque où les maris rejoignaient leurs épouses à Mers...

C'est une photo de 2008, et pourtant elle rappelle fort bien les illustrations des cartes postales d'époque, avec les messieurs en chapeau et les dames protégées d'une ombrelle...

Arrivée de voyageurs de la Belle Epoque pour un week-end d'amusement à Mers-les-Bains, promenade sur l'esplanade au pied des villas : une scène typique...

LA FÊTE DES BAIGNEURS 2008 : un succès

Le quadricycle à pédales, qui amuse réellement ses occupants. Une voiturette originale qui s'inscrit pleinement dans l'époque, qui testait beaucoup de nouveaux moyens de transport...

Pavoisée, la rue Jules Barni et ses boutiques anciennes témoignaient de la volonté de faire de la fête des baigneurs une vraie fête populaire ouverte à tous et gratuite...

Des jeunes, des couples, des familles ont brillamment relayé l'espoir de l'association de voir de nombreuses personnes costumées pour l'occasion. Félicitations.

Des enfants ont aussi joué le jeu, ici avec des costumes authentiques et la présence de petits chiens de type Yorkshire. Les "chiens de manchons" étaient à la mode.

Les membres du club des aînés, fidèles de la Fête, produisent toujours de superbes costumes pour cette vaste évocation du passé historique de la station.

LA FÊTE DES BAIGNEURS 2008 : un nouveau succès

Les Mersois et estivants ont participé massivement au traditionnel bain de mer du dimanche midi, pour lequel une foule impressionnante était massée sur la plage.

Jeux picards, de croquet, promenades en calèche, cabine photographique avec remise immédiate des photos, séance de cinéma, feu d'artifice, défilés de voitures anciennes, concerts de l'orchestre belge "Les Canotiers" et des "Swing Ladies" ont rythmé le week-end...

Ce qui est plaisant lors de la fête des baigneurs, c'est de constater, sur les visages des participants, combien ceux-ci s'amusent volontiers d'être ainsi costumés, combien ils prennent tout simplement plaisir à participer. Qu'ils en soient vivement remerciés et au plaisir !

LA FÊTE DES BAIGNEURS 2008 : un succès

Les musiciennes des "Swing Ladies" se sont fait plaisir, jouant même à bord d'un tacot ou encore dans la foule massée sur la place avant le défilé final...

Un traditionnel costume de bain rayé, un chapeau haut de forme, voir un simple canotier, une tenue d'inspiration 1900, un large sourire et le tour est joué...

La fête des baigneurs a aussi l'avantage de fédérer bien des générations autour d'un projet rassembleur, en lien étroit avec l'histoire de la commune et les villas du quartier balnéaire, qui font beaucoup pour la renommée de la ville...

Il n'est pas facile de trouver des costumes réellement d'époque ou presque, félicitations à ce pompier qui a fait une apparition remarquée au défilé du dimanche.

Le défilé final des voitures et personnes costumées est le clou de la manifestation, toujours suivi par des milliers de personnes. Merci à tous et à l'année prochaine !

LES ANIMATIONS de fin d'année

> Consulter également le panneau électronique de centre-ville ou le site www.ville-merslesbains.fr
Infos supplémentaires : ***Office de Tourisme, rue Jules Barni, tél. 02 27 28 06 46.***

JUSQU'AU 9 NOVEMBRE

Les Semaines Régionales de l'Environnement
Thème : "gestes quotidiens pour l'environnement"
Médiathèque 1er étage de l'espace Prévert, rue Paul Doumer

Expositions et outils pédagogiques
"Petits gestes, grands effets" du 1er au 15 octobre.
"Énergies renouvelables" du 17 au 29 octobre.
"Le développement durable" de Yann ARTHUS BERTRAND du 25 octobre au 5 novembre
Conférence débat "Les bons gestes au quotidien : de la maison au jardin" samedi 11 octobre à 10 h 00
Exposition démonstration "création durable" mercredi 8, 15 et 22 octobre de 15 h à 17 h
Partenariat Office de Tourisme & Conseil Régional de Picardie.
Renseignements Tél. : 02 27 28 06 46
Programme complet Tél. : 03 22 97 37 37 ou http://www.picardie.fr

Dimanche 12 octobre
15 h - 19 h Salle des Fêtes Louis Aragon.
Thé Dansant animé par l'accordéoniste David FREVIER.
(Club du 3ème Age)

Mercredi 15 octobre
9 h 45 à 11 h 45
Médiathèque rue Paul Doumer : résidence en Picardie d'un auteur de BD, Nicolas Poupon. Atelier gratuit ouvert à tous (adultes et enfants à partir de 7 ans), inscription obligatoire. (Bibliothèque départementale et la Médiathèque de Mers).

Samedi 18 octobre
20 h, Salle des Fêtes
Soirée dansante - paëlla avec Orchestre Thierry et Viviane
Sur réservation, 25 € par personne.
(Association Jumelage 02 35 86 41 08 - 02 35 86 97 33 - 02 35 86 92 02)

Dimanche 19 octobre
9 h à 18 h, Salle des Fêtes - rue Paul Doumer
2e bourse aux jouets anciens - Exposition de voitures anciennes (Office de Tourisme)

DIMANCHE 26 AU JEUDI 30 OCTOBRE

CHAMPIONNATS DE FRANCE ESPOIRS
EXTRÊME GLISSE
[14 - 20 ANS] (ÉPREUVES DE SLALOM)

Organisés par le Comité Départemental de Voile de la Somme et le club nautique de Mers les Bains (GSM) avec le soutien de la Ville de Mers-les-Bains, concerne les jeunes de 14 à 20 ans, et se court en slalom (techno 283 pour les 14-17 ans et slalom 42 pour les 18- 20 ans). L'évènement se déroulera sur le site de Mers-les-Bains, et pourra accueillir jusqu'à 150 coureurs. **Du spectacle en perspective !** http://www.windsurf-mers.com.

Dimanche 16 novembre
5e Bourse aux Jouets à la salle des fêtes.
(Office de Tourisme).

Mercredi 19 novembre
9 h 45 à 11 h 45
Médiathèque rue Paul Doumer - Résidence en Picardie d'un auteur de BD, Nicolas Poupon. Atelier gratuit ouvert à tous (adultes et enfants à partir de 7 ans), inscription obligatoire. Bibliothèque départementale et la Médiathèque de Mers.

Dimanche 30 novembre
15 h - 19 h Salle des Fêtes Louis Aragon,
Thé Dansant animé par l'accordéoniste James CAUBERT.
(Club du 3ème Age)

Samedi 6 décembre Téléthon.

13-14 Décembre Marché des Traditions (Service culturel).

EN 2009...

28 & 29 mars 2009
Salle des Fêtes, rue Paul Doumer : **3e Flip Expo** (salon du flipper) Association SilverBall - postmaster@flip-expo.net - http://flip-expo.net

11 & 12 avril 2009 (week-end de Pâques)
7ème Tartan Day - Concours et défilés de Pipe-Bands, concerts et danses écossaises et irlandaises... Rendez-vous incontournable des porteurs de kilts de toutes les origines, Ecossais, Bretons, Irlandais, Gallois, Normands... célébrant la déclaration d'indépendance écossaise (6 avril 1320) et aussi une forme de culture et de liberté.
France Celtic Tartan Day
http://tartanday.free.fr/Accueil.htm

A L'OFFICE DE TOURISME : fréquentation stable

La saison estivale a bien sûr été marquée par une météo défavorable. Pour autant, la fréquentation du bureau d'accueil de l'office reste stable en juillet et août par rapport à 2007. Pour juillet, était relevée une forte progression des visiteurs hollandais, les belges et allemands en hausse, les anglo-saxons en baisse. Pour août, était notée une progression des pays limitrophes avec une prédominance des belges...

L'office remercie l'équipe de la Médiathèque pour son accueil lors de deux concours de dessins à thème qui ne pouvaient se tenir sur l'Esplanade à cause d'une météo défavorable.

Participation identique des vacanciers à 2007 pour les visites commentées du quartier balnéaire programmées chaque jeudi en juillet août : 6 visites pour 57 personnes.

L'office a aussi participé à la 6e édition de la Fête des Baigneurs. L'agenda hebdomadaire d'été permet de diffuser des informations mises à jour parfois au dernier moment avant l'impression (changement de lieu, de date d'une animation). L'office devant être réactif pour satisfaire la demande du visiteur et communiquer une information fiable et exhaustive.

Le premier forum des associations, organisé le 13 septembre à la salle des Mailleuls, se veut être un lieu d'échanges entre associations mais de rencontre avec la population locale, avec ceux qui veulent s'investir dans le domaine associatif ou encore s'inscrire à une activité. Le tissu associatif Mersois est en effet riche et varié, c'est un des atouts de la ville de Mers. D'où l'idée de ce forum, qui fut apprécié des participants...

Chanson

A l'invitation de l'Office de Tourisme, Allan VERMEER est venu présenter son nouvel album lors d'un concert gratuit sur la Place du Marché le 13 juillet dernier. En solo ou en duo avec sa sœur Lisa, ce jeune auteur compositeur interprète a captivé l'audience jusque tard dans la soirée. Gagnant du concours « Chanter la vie » de Pascal Sevran sur France 2 en 2004, deux albums et un DVD live, le jeune homme est également auteur de romans dont l'un est actuellement en édition et adaptation TV. http://www.allanvermeer.fr

Photos

(photos ville de Mers)

REPORTAGE PHOTO (samedi 26 juillet 2008)
L'office a accueilli Alba BAYES, étudiante espagnole à la demande du Comité Départemental du Tourisme (CDT) de la Somme pour un reportage photos.

Son travail servira à alimenter le fond photos pour les actions de communication du CDT et de l'Office de Tourisme. Certaines de ces photos seront insérées dans l'édition 2009 du guide touristique de Mers édité par l'office...

OFFICE DE TOURISME**
Tél : 02.27.28.06.46
43 rue Jules Barni - BP 60017
80350 MERS LES BAINS

OFFICE DE TOURISME

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au Samedi
10 – 12 h & 14 h 30 – 18 h
Fermeture annuelle
du 23 décembre 2008
au 1er janvier 2009 inclus
officedetourisme@ville-merslesbains.fr

MIEUX VIVRE au quotidien avec le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un acteur important de la vie Mersoise. Il suit la mise en place de nouveaux dispositifs afin d'en faire profiter les Mersois...

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC L'AGENCE POUR L'EMPLOI À COMPTER D'OCTOBRE.

Mesdames Leroux et Pesquet reçoivent les demandeurs d'emploi locaux à l'Espace Prévert, rue Paul Doumer, les lundis et jeudis de 9 h à 12 h. Une nouvelle convention a été signée entre la Mairie et l'Agence au 1er octobre 2008, ouvrant l'accès à la Mise en relation sur les offres d'emploi et favorisant un accompagnement des demandeurs d'emploi.

Dès janvier 2009, il y aura donc création et suivi d'un groupe de 5 demandeurs d'emploi en Parcours Accompagnement. Ces demandeurs seront confiés à Mme Leroux qui sera formée par l'ANPE.

Pour réaliser les objectifs de la convention, l'ANPE fournira les plaquettes d'information sur les services, les prestations mises en œuvre par l'Agence et les mesures pour l'emploi. Un comité de suivi du dispositif se réunira semestriellement, composé de Mr le maire, de Mr Michel Delépine, adjoint au maire , de Michèle Renaud, directrice de l'A.L.E ou de Sylvain Mention, chargé de projet emploi de l'agence locale, avec pour but de faire un point sur les actions engagées, d'examiner les perspectives de développement local (implantations, extensions d'entreprises...) et de décider des actions à engager ensemble.

JOURNEE INTERGENERATIONNELLE LORS DE LA SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES AGEES.

Une journée de rencontre et d'échange entre les différentes générations, jeunes et moins jeunes, personnes âgées, aura lieu le lundi 20 octobre à la salle des fêtes. Votre CCAS y sera présent en lien avec le réseau gérontologique de Saint-Valéry et la Mutualité Sociale Agricole.

UN COLIS DE NOEL PLUS FESTIF.

Avec le renouvellement de l'équipe municipale début 2008, il a été suggéré, après quelque huit années de bons et loyaux services, de modifier quelque peu le fonctionnement du colis de noël traditionnellement offert par la municipalité aux aînés Mersois.

L'idée était en effet d'offrir un colis un peu plus festif, il a donc été décidé de faire l'essai d'un nouveau partenaire qui propose que le contenant des produits soit également un cadeau sympathique pour la personne qui le reçoit...

AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES...

L'ASSOCIATION DE VALLOIRES : HOTELLERIE

FOYER D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

La résidence Thérèse PAPILLON, au cœur du parc de l'abbaye, propose aux personnes âgées une pause, une alternative temporaire de leur hébergement habituel, à l'occasion de :

- absences de la famille,
- congés de l'assistante de vie,
- attente de place en maison de retraite,
- vacances reposantes et calmes, convalescence...

Pension complète en petite structure (14 chambres - 18 lits), pour personnes âgées valides ou semi-valides.

Renseignements : Association de Valloires
Résidence Thérèse PAPILLON - 80120 ARGOULES
Tél : 03.22.29.62.72 - e-mail: samad-valloires@wanadoo.fr

Le 36 46 : un nouveau n° de téléphone pour joindre votre Caisse d'Assurance Maladie

Désormais vous n'avez qu'un seul numéro à retenir pour joindre votre Caisse d'Assurance Maladie : le **36 46** avec pour avantage une baisse du prix de l'appel. Le **36 46** est un numéro tout simple pour nous joindre du lundi au vendredi de 8 à 18 h.

Après avoir composé le **36 46**, vous avez le choix :

- soit vous souhaitez obtenir des informations sur vos derniers remboursements : dans ce cas, tapez étoile sur votre clavier téléphonique.
- soit vous désirez être mis en relation avec un téléconseiller : dans ce cas vous tapez le numéro de votre département.

Avec le 36 46, vous payez uniquement le prix d'un appel local depuis un poste fixe c'est-à-dire 0.028 € la minute en heures pleines contre 0.12 € auparavant. Concrètement pour vous, le prix de la minute est divisé par trois.

Utile

Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17
Urgences santé 15 - **Pompiers** 18
Centre anti-poison 0 825 812 822
Dépannage EDF - GDF (urgence 24 h/24)
-Electricité 0 810 333 080 *(prix appel local)*
-Gaz 0 810 433 080 *(prix appel local)*

Addiction

DROGUES INFO SERVICE
0 800 23 13 13
> 7j/7, appel gratuit
ECOUTE CANNABIS
0 811 91 20 20
> 8 h - 20 h,
coût appel local

ECOUTE ALCOOL
0 811 91 30 30
> 14 h - 2 h, coût appel local
TABAC INFO SERVICE
0 825 309 310
> Du lundi au samedi, 8 h - 20 h,
0.15 €/min.

DU TEMPS DE L'OCCUPATION à Mers...

▶ A l'occasion de la commémoration de la Libération de Mers le 1er septembre 1944, nous avions demandé aux Mersois s'ils possédaient des photos sur cette triste époque... Il semble qu'ils n'en aient pas de la Libération elle-même mais plutôt de l'occupation. Merci à eux...

Le mur de l'Atlantique, gigantesque protection de la côte voulue par Hitler, et concrétisée sur place notamment par le Maréchal Rommel qui viendra à Mers, a été une réalité chez nous. Le front de mer était aménagé de toutes sortes de dispositifs visant à enrayer une éventuelle incursion par la mer...

Sentinelles allemandes sur la falaise...

Aperçu de la plage de Mers en Mars 1945...

Sous surveillance, la plage faisait l'objet d'importantes protections avec des obstacles en bois, en fer, les "portes Maginot", ainsi que les fameuses "asperges de Rommel", des pieux de bois qui transperçaient ou déclenchaient des mines fixées à leur pied...

DU TEMPS DE L'OCCUPATION à Mers...

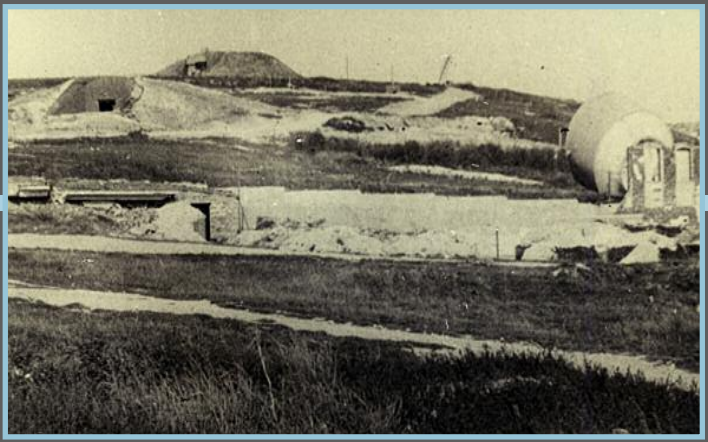

Importante pour l'occupant car elle permettait de surveiller loin au large et en hauteur, la falaise de Mers était truffée de casemates et de postes de direction de tir pour canons de 155. Des ouvrages se trouvaient aussi au sein de l'actuel petit bois "de la guerre", dont une batterie de mitrailleuses aériennes (20 mm Flak 30). Sur la photo ci-dessus, on distingue bien, au second plan, le blockhaus qui supporte depuis 1955 la statue de Notre-Dame...

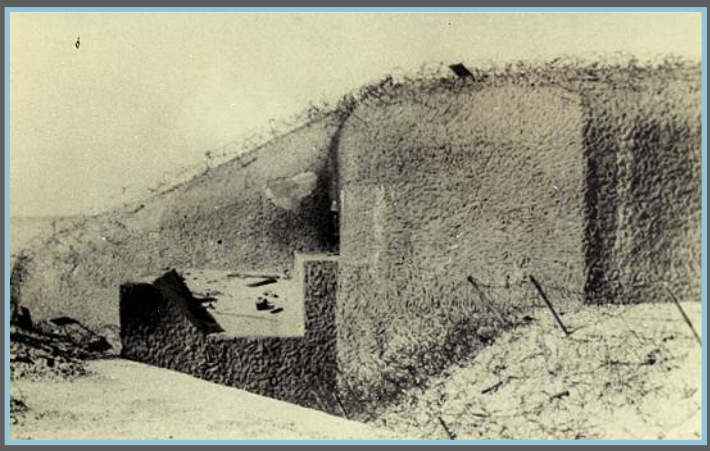

Un des blockhaus de la falaise orienté vers la mer. L'ouvrage est encore recouvert et entouré de barbelés. La photo en haut à droite montre le blockhaus à front "Todt", encore couvert de son filet de camouflage, qui sert actuellement de piédestal à la statue de Notre-Dame...

Villas ravagées, blockhaus et meurtrières sur le site de l'actuelle résidence "Madocca". A gauche, on reconnaît la villa d'angle "La Sirène"...

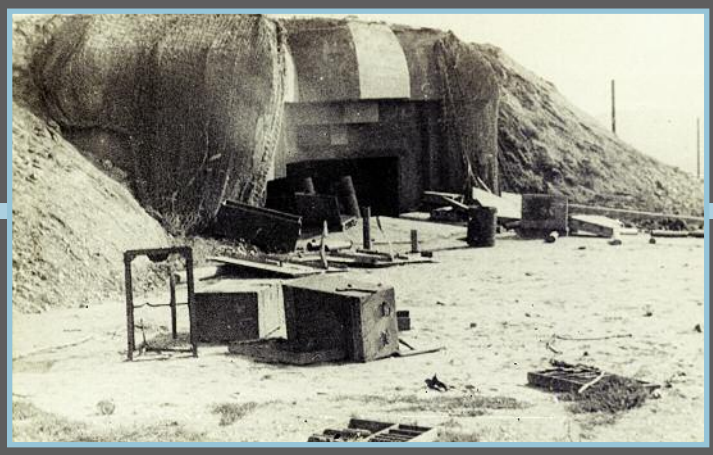

De nombreux immeubles ont souffert de l'occupation allemande. Nombre d'entre-eux ont été détruits parce qu'ils gênaient les tirs des mitrailleuses. Sur la falaise, toute une aile de la colonie fut détruite. Sur l'esplanade, les Allemands bouchèrent toutes les rues de chicanes ou de casemates dans le but était de compliquer les débarquements éventuels. Un mur d'une épaisseur importante barrait l'entrée de l'esplanade du côté du Tréport. Les baies et fenêtres du rez-de-chaussée des villas disparaissaient derrière un mur de briques, troué de meurtrières et on dit que toutes les caves des villas auraient été reliées entre-elles par un long couloir, sorte de tunnel qui aurait permis de courir d'un bout de la plage à l'autre à couvert en cas de besoin". Le Casino fut détruit en 1943 pour y installer des pièces d'artillerie...

Merci à Guy Debure et Jean-Marie Aulin

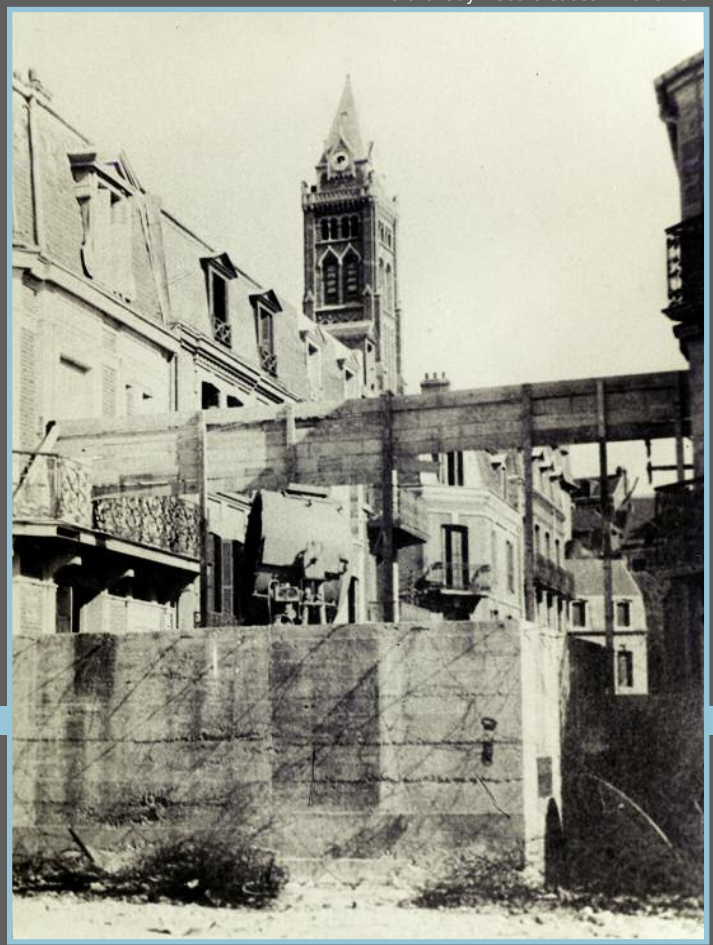

Depuis le vingtième numéro de votre journal municipal, nous vous proposons d'évoquer l'histoire et la signification des noms des rues de Mers.

Nous empruntons chaque jour les impasses, les rues ou avenues mersoises et celles où nous résidons.

Pour autant, nous ne savons pas forcément ce que leurs noms évoquent comme date ou fait historique, comme personnage singulier de l'histoire locale, régionale ou nationale, voire comme plante ou fleur.

Découverte pour certains ou pour les plus jeunes, simple rappel pour d'autres, quoi qu'il en soit il nous a paru intéressant d'évoquer cet aspect important de la vie et de l'histoire de la commune et des mersois.

Les rues sont présentées par ordre alphabétique, les noms des cités seront évoqués par la suite).

L - (suite)

Leroy (impasse)
Lesec (Rue Ernest)
Libération (rue de la)
Lheureux (rue Roger)

LEROY (*impasse*)

Nous avons bien peu d'éléments sur l'origine du nom de cette impasse débouchant sur l'avenue Pierre et Marie Curie. Elle aurait apparemment pris le nom d'un mersois du nom de Leroy qui y avait un commerce ou une activité d'artisan. Les mersois l'auraient simplement nommée ainsi de par sa présence...

LESEC *(Rue Ernest)* (1918 - 1943)

Ernest LESEC est né en 1918 dans le Maine & Loire. II arrive à Mers-les-Bains en 1935. Après de brillantes études au Lycée Voltaire à Paris, il entame une carrière d'Officier de la Marine Marchande en 1939. Refusant de commander un navire à Marseille sous les ordres des Allemands, il revient à Mers le 24 Mars 1943 et s'engage dans la 3ème Compagnie Francs-Tireurs et Partisans (FTP) au grade de Capitaine. II est conduit dans une cache près de Saint-Riquier par le cheminot mersois et résistant Robert Monchaux.

Intégré au fameux Groupe Michel, il participe à de multiples actions. Le 17 Avril 1943, il se rend à Hangest sur Somme pour y effectuer un sabotage sur la voie ferrée Amiens-Abbeville. Cette opération est une réussite complète. Malheureusement, en regagnant sa cache, Ernest Lesec est arrêté en même temps que Jules Mopin. Livré à la Gestapo, Ernest Lesec sera interrogé et torturé durant des semaines, sans jamais avouer. D'autres membres du groupe Michel seront également arrêtés et torturés. Leur procès se déroulera le 23 Juillet 1943 et 11 résistants seront condamnés à mort. Le 2 Août 1943, Ernest Lesec sera fusillé dans les fossés de la Citadelle à Amiens. Son corps et ceux des dix autres suppliciés seront retrouvés au lendemain de la Libération. Seuls 3 résistants du Groupe Michel échapperont aux arrestations dont un Mersois, Robert Richard, dit « Michonnet ».

LIBERATION *(Rue de la)*

Il s'agit bien évidemment d'une rue qui commémore le 1er Septembre 1944, jour au cours duquel notre commune a été libérée des Allemands vers 13 h 45 par le Régiment Canadien de la Chaudière. Depuis, ce jour particulier de l'Histoire de notre ville est commémoré chaque année.

LHEUREUX *(Rue Roger)* (1915 - 1944)

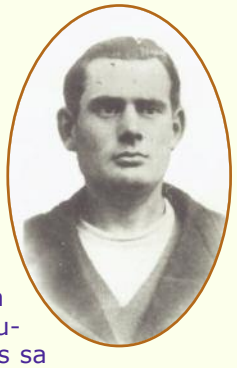

Roger LHEUREUX est né le 7 avril 1915. Dès 1940, il s'engage dans la Résistance et devient l'adjoint de Maurice Holleville, agent de liaison, dit *le Curé de Montparnasse*. Sa mère, Marthe Lheureux, et son demi-frère, Jean Beaurain, sont également des membres très actifs de la lutte contre l'occupant.

Jean Beaurain a participé à de nombreuses opérations qui ont abouti aux déraillements de 12 locomotives et 400 wagons, entraînant la mort de 220 militaires dont 90 officiers et un Général.
Condamné à mort et emprisonné à la prison d'Amiens, il parviendra à s'en échapper, avec Marthe Lheureux et Maurice Holleville, le 17 février 1944, lors de l'opération Jéricho et rejoindra, plus tard, les Forces Françaises Libres.
Ce même jour, Roger Lheureux se trouve interné dans une cellule du quartier des condamnés à mort. Les allemands soupçonnent l'intense activité clandestine de Roger Lheureux. Il n'aura pas la même chance que sa mère et que son demi-frère et trouvera la mort dans sa geôle bombardée par l'Aviation alliée.

COUP D'OEIL dans le rétro : les Mersois

Classe de Mme Bizard, CM1-CM2 de l'école des Filles (Tilleuls) année scolaire 1974-1975...

(Merci à Mme Jacqueline Boubert pour le prêt de la photo et les noms)

1er rang (en h, de g à d)
Marina Lepaul, Carole Simonot, Muriel ?, Christine Choquart, Nathalie Martin, Laurence Prin, Pascale Martinoli, Véronique Poyen.

(Enseignante à droite : Mme Bizard.)

au milieu (de G à D) :
Chantal Bultel, Carole Isaert, Martine Dieu, Katia Boulenger, Annie Bellengreville, Véronique Gambier, Marine Aubry, Corinne Hédouin, Sophie Tullier, Sophie Salomé, Véronique Maquet, Nathalie Martin.

en bas (de G à D) :
Isabelle Boubert, Florence Godart, Yasmine Parisot, Fanny Lenne, Carole Debure, Nathalie Poidevin, Patricia Caffier, Catherine Desjardins, Yolande David, Sylvie Coint, Corinne Richard.

Collège : Joliot-Curie Classe : 3ème A année scolaire : 1984-1985...

(Merci à Mme Dufossé pour le prêt de la photo et les noms)

Les noms étant donnés de mémoire, une erreur ou un oubli sont possibles. Merci de votre compréhension.

1er rang (en h, de g à d)
Catherine Robin, Sandrine Dufossé, François Robert, David Degouve, Isabelle Houno, S. Vittré, P. Parmentier, Véronique Bernard.

au milieu (de G à D) :
S. Lebeuf, Cathy Orquin, Nathalie Dufossé, V. Wayer, C. VIncent, Marc Dieppois, F. Leclercq, J-P. Gaulard.

en bas (de G à D) :
Aline Le Houerou, N. Hagnéré, F. Grillo, S. Bracque, V. Bailleul, Laurent Beuvain, M. Bovin, C. Pinchon.

Environnement

Pour une planète propre...

Thème d'aujourd'hui, l'environnement est plus que jamais l'enjeu de demain. Loin d'être une prise de conscience provisoire, la nécessité de nous préserver nous engage à être attentifs à notre environnement et à préparer un avenir meilleur pour nos enfants...

> Du bon usage de l'eau ou comment économiser par des gestes simples...

L'eau et l'électricité coûtent cher, une consommation moindre peut permettre de réduire à la fois la facture et l'impact sur l'environnement...

Si en terme de consommation d'électricité, plusieurs solutions existent, comme celle d'utiliser des lampes à basse consommation (voir ci-contre) ou encore d'éviter de laisser allumés des appareils en veille avec des diodes, il existe également des possibilités en terme de consommation d'eau courante.

Par exemple, réparer un simple joint de tête de robinet défectueux et qui "goutte" peut faire économiser plusieurs litres sur l'année. Réparer un mécanisme de chasse d'eau également, voire adopter un mécanisme à deux vitesses peut être un début, tout comme réduire un réservoir trop grand en réglant le seuil du système qui coupe l'eau.

Pour la douche, utiliser un mitigeur qui permet de "fixer" le réglage voulu en une fois évite d'avoir à faire couler beaucoup d'eau pour parvenir à la bonne température, et là encore, il s'agit de dégager une certaine économie sur l'ensemble de l'année.

Récupérer l'eau pluviale avec des bidons couverts et reliés pour le jardin...

Pour le jardin d'agrément ou le balcon, arroser avec de l'eau de pluie récupérée est aussi une piste à privilégier. Il suffit de récupérer un bidon ou d'en acheter un (investissement récupérable à terme en économie d'eau), et avec une gouttière de capter l'eau de pluie du toit, d'un toit de garage ou d'appentis, etc. Là aussi, l'économie peut être appréciable...

Collecte des dechets

> **Déchetteries** de Ault : tél. 03.22.60.79.78
du Tréport (accessible aussi aux mersois) : tél. 02.35.50.38.63

> **Points d'apports volontaires** (tri sélectif) : recyclage des déchets (papier, carton, verre, plastique), containers présents un peu partout en ville.

> **Déjections canines** : des sachets de ramassage et des containers sont disponibles sur l'esplanade et en centre-ville.

> **Encombrants** : ramassage tous les derniers jeudis de chaque mois. (déposer la veille au soir uniquement).

VIVRE ET CONSOMMER MALIN...

AVEC LES LAMPES BASSE ENERGIE

> La lampe fluorescente ou fluocompacte est un tube miniaturisé, plié en 2, 3 ou 4, ou enroulé. La lampe à fluorescence a deux avantages par rapport à la lampe à incandescence :

1) un meilleur rendement : la lampe à incandescence a une efficacité de 14 à 25 lumens par watt, alors que la lampe fluorescente a une efficacité de l'ordre de 60 à 70 lumens par watt (ainsi une lampe fluorescente de 11W équivaut à une lampe à incandescence de 40 à 60W).

2) une durée de vie de six à quinze fois plus longue que la lampe à incandescence (soit 6000 à 15000 heures contre 1000 heures).

Ainsi, bien que le prix d'achat soit supérieur à celui d'une lampe à incandescence, ses performances élevées en font un produit attractif à l'usage pour le particulier et ce, dès le premier achat.

Pour protéger l'environnement, votre journal municipal est imprimé sur du papier "filière verte", (un arbre abattu = un arbre replanté).

Imprimerie Chantrel - 80220 Gamaches